

KANFEN **INFOS**

Journal d'informations municipales de Kanfen et Kanfen-sous-Bois

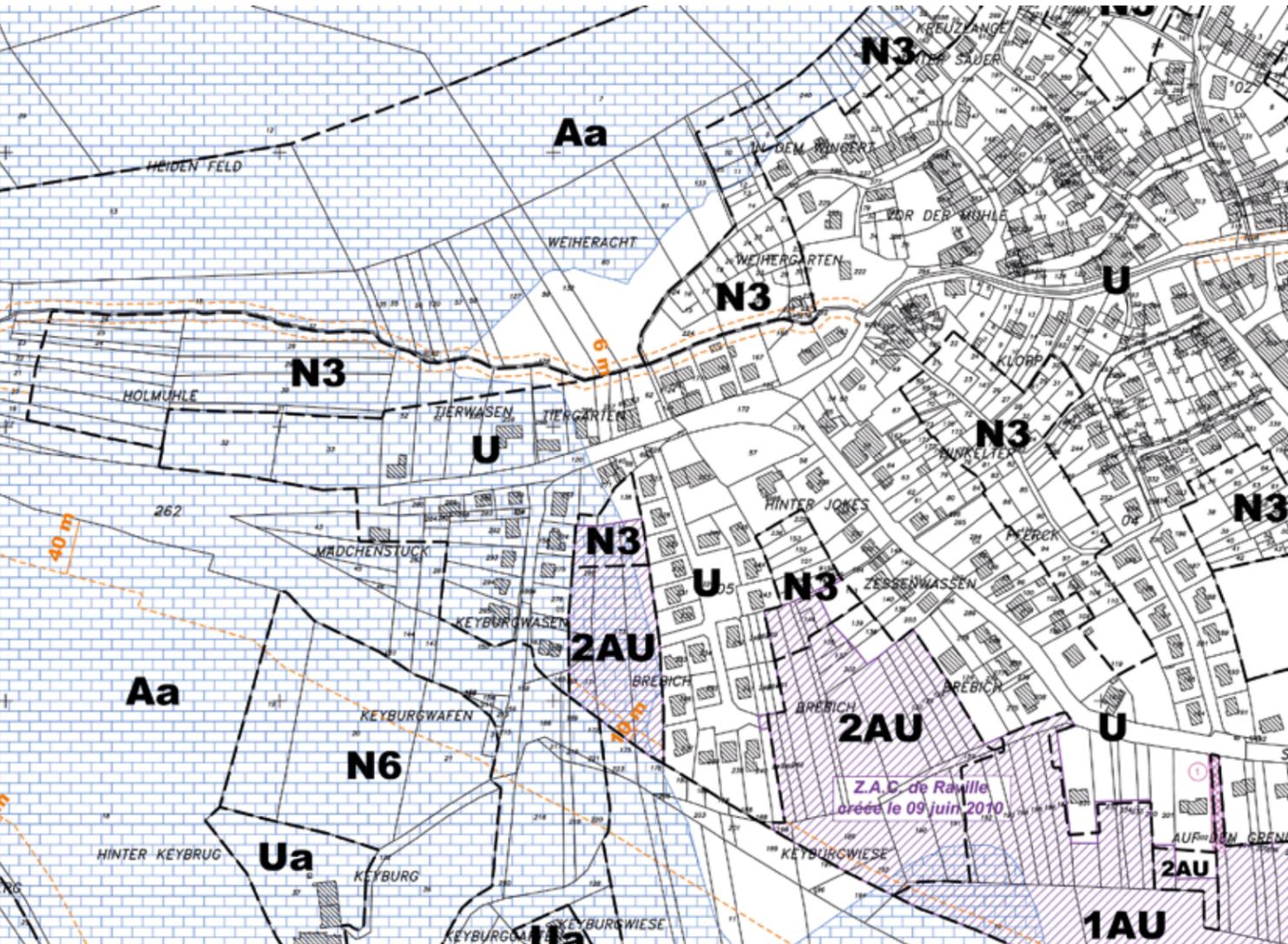
n° **43**

JUIN 2021

DOSSIER

LA COMMUNE ENGAGE SA POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Photo de couverture : forêt à Kanfen-Sous-Bois



RÉVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME

UNE PRISE EN COMPTE ESSENTIELLE DES BESOINS ET DES NOUVELLES CONTRAINTES TERRITORIALES

À QUOI SERT UN PLAN LOCAL D'URBANISME ?

La loi SRU, adoptée en 2000, a profondément modifiée le droit de l'urbanisme en imposant à chaque commune la mise en œuvre d'un Plan Local d'Urbanisme (PLU) qui définit des orientations sur l'évolution de la ville et les règles de constructions applicables pour les 10 années à venir. C'est à partir de ce document que vont être instruites toutes les autorisations d'urbanisme et que vont être protégés les espaces verts mais aussi le patrimoine.

L'objectif principal d'un PLU réside dans l'émergence d'un projet de territoire partagé et concerté, conciliant les politiques nationales et territoriales d'aménagement avec les spécificités d'un territoire. Ce document se doit donc d'être compatible avec les documents et lois de planification supérieurs, c'est ce que l'on appelle la hiérarchie des normes. Le PLU doit, sur son périmètre, déterminer les conditions d'un aménagement du territoire respectueux des principes du développement durable en prévoyant des capacités de construction et de réhabilitation suffisantes pour la satisfaction des besoins en matière d'habitat et d'équipements publics, d'activités économiques, commerciales ou touristiques, de sport et de culture.

POURQUOI RÉVISER UN PLAN LOCAL D'URBANISME ?

Le PLU de Kanfen adopté en 2010, doit aujourd'hui s'adapter aux transformations qui se sont opérées ces dernières années sur son territoire ainsi qu'aux exigences territoriales supra communales. C'est dans ce sens que le conseil municipal a voté le 21 décembre 2020 la révision du PLU communal et en a défini le calendrier et les intentions.

OBJECTIFS

La révision du PLU a pour objectif de prendre en compte les nouveaux enjeux, besoins et contraintes du territoire et permettre à la commune :

- de rendre le PLU compatible avec les documents d'urbanisme supérieurs opposables depuis l'application du PLU, notamment les lois ALUR, ELAN... ;
- d'ouvrir à l'urbanisation de nouvelles zones afin de permettre l'aménagement de la ZAC de Raville ;
- de préserver le patrimoine communal ;
- d'adapter le règlement du PLU à la réalité du terrain ;
- de réduire la distance d'inconstructibilité vis-à-vis de l'A31, afin de permettre la création

d'annexes, piscines et abris de jardin ;

- de mener une concertation publique adaptée au contexte local.

ÉTAPES

Cette révision, comprenant plusieurs phases de travail, est une procédure longue qui s'échelonne sur une période de 22 à 26 mois.

- Une première étape de diagnostic du bassin de vie de Kanfen, permettra de mettre en évidence les enjeux et besoins au sein de la commune, mais aussi de comprendre les relations qu'elle entretient avec ces territoires voisins.
- Une seconde étape de réflexion et de définition des objectifs du territoire, tenant compte du diagnostic précédemment réalisé, permettra de prévoir de nouveaux projets de développement en termes d'habitat, d'économie, de déplacement, d'environnement ainsi que d'équipements et de services.
- Une troisième étape de cartographie et de réglementation de l'occupation des sols. Cette étape cruciale, consiste à ajouter et/ou à supprimer des parcelles du périmètre constructible, tout en appliquant une réglementation sur le devenir des différentes zones.
- Lorsque le projet communal sera finalisé, il sera arrêté par délibération du Conseil Municipal. Il devra ensuite passer par différentes étapes administratives.
- Une quatrième étape de consultation des personnes publiques associées (Services de l'État, Chambres Consulaires, Établissements Publics de Coopération Intercommunale, ...).
- Une cinquième étape sera dédiée à la consultation de la population.

Lors de la réflexion et l'aménagement d'un territoire, un des éléments majeurs à prendre en compte est l'enjeu social. Les projets qui découleront de ces réflexions se doivent de répondre à un authentique besoin de la population qui quotidiennement pratique le territoire. Ainsi, une phase de concertation avec nos concitoyens et une soumission à enquête publique du projet seront organisées, afin de présenter le nouveau document d'urbanisme.

Tout au long du processus de révision, la population sera informée de l'avancée du projet par le biais des outils de communication habituels, à savoir le journal d'information communal et le site internet de la commune.

Déterminés à tenir notre promesse d'un village toujours plus respectueux de la qualité de son environnement actuel, et avec le souci d'anticiper les risques dus au réchauffement climatique, nous avons engagé tout un éventail d'actions dont nous dressons ici le bilan.

Parc paysager pédagogique

Tout a commencé avec le parc paysager, qui signe la volonté de la municipalité de donner à la nature une place de choix, gage d'un avenir agréable et vivable.

Ce parc a pris forme : il est engazonné, 69 arbres d'essences locales y ont été plantés, des nichoirs et un hôtel à insectes ont été installés.

Une nouvelle phase de son aménagement a débuté avec l'acquisition subventionnée de mobilier urbain (bancs et tables) et la progressive végétalisation du merlon qui isole de l'autoroute, ainsi que l'implantation de panonceaux décrivant la flore et la faune qui prennent possession des lieux. Nous réfléchissons aussi à optimiser le bassin de rétention des eaux pluviales pour y faire prospérer toute une vie aquatique et, éventuellement, le ceindre d'un parcours de promenade et d'observation.

Cœur de village

La prochaine grande étape consistera à développer le projet de cœur de village, 75 ares acquis par la commune que nous voulons être un poumon vert

et un bien commun. Il aura vocation à cultiver des loisirs doux et partagés : espaces de lecture, de repos, expérimentation de jardinage en permaculture, jeux de plein air et activités ludiques variées...

Avec le même souci de partage, les fruits des arbres qui auront été conservés seront mis à la disposition de tous.

Ruisseau et jardinage intergénérationnel

L'une des richesses naturelles d'un village rural devrait être sa biodiversité, dont on sait qu'elle bat de l'aile un peu partout sur la planète.

À notre échelon, nous pouvons offrir une modeste contribution à sa préservation : les massifs floraux joignent l'utile à l'agréable et nous introduisons une expérience de fauchage tardif dans certaines zones.

Un projet plus ambitieux fait son chemin : recréer un biotope foisonnant en aménageant le petit ruisseau qui court entre l'école maternelle et le gymnase, et implanter le long du chemin qui le surplombe des bacs de jardinage partagé.

La CCCE va se charger de configurer un bras mort et des méandres harmonieux dont nous ornerons les berges de rochers, de plantes aquatiques, buissons et arbres adaptés afin d'accueillir toutes sortes d'insectes ainsi qu'une petite faune aquatique et terrestre. Des panneaux pédagogiques permettront aux élèves de comprendre les processus naturels à l'œuvre, de prendre conscience de leur responsabilité et de s'approprier les enjeux de la protection de l'environnement. Cerise sur le gâteau, leur éducation sera complétée par une initiation au jardinage guidée par les bénévoles des pavillons « senior » qui leur serviront de mentors !

L'ENVIRONNEMENT, UNE PRÉOCCUPATION ESSENTIELLE

CAP SUR L'AVENIR !

FAUCHAGE TARDIF



La tonte régulière des fossés et autres bordures de forêt a tout pour plaire : ces espaces nous paraissent « propres » et la circulation y est facilitée pour les animaux de compagnie. Toutes les études, cependant, pointent le coût exorbitant de cette pratique pour la faune et la flore et un revirement est en cours. Il s'agit désormais de laisser monter le plus d'espèces possible à fleur pour favoriser les insectes butineurs, et assurer une bonne pollinisation de nos arbres fruitiers, mais aussi de fournir un refuge aux petits animaux et de protéger les oiseaux qui nichent dans les hautes herbes. Il reste qu'il faut tenter de trouver un juste équilibre : nous continuerons donc de faucher une bande de terrain le long des jardins pour éviter la dissémination des graines indésirables.

NICHOIRS POUR MÉSANGES À KANFEN-SOUS-BOIS



De jolis nichoirs ont fait leur apparition dans le parc pédagogique et en lisière de forêt à Kanfen-sous-Bois grâce à un projet mené en collaboration avec les écoliers et deux Kanfenois très bricoleurs, Daniel Breistroff et Henri Klopfenstein. Comme il est souligné dans « Paroles d'expert », il s'agit de lutter contre les nuisances liées aux chenilles toxiques et bien sûr de favoriser la biodiversité, mais le soin que l'on prend des oiseaux répond aussi à notre volonté de cultiver une ruralité heureuse. Des études montrent en effet que leur chant contribue à la joie de vivre ressentie dans un village !

de subventions pour opérer un changement radical et passer d'une régénération naturelle à partir des glands après coupe rase à un repeuplement d'essences diversifiées. Maxime Dagand a confirmé nos craintes : « Les scénarios climatiques montrent qu'à échéance 2070 nous connaissons certainement de gros dépérissements dans le chêne sessile en Moselle ». Mais il a aussi annoncé de bonnes nouvelles : « Le plan de relance permet l'enrichissement de régénération naturelle d'espèces vulnérables aux changements climatiques, nous pourrions donc mettre en place une centaine de placeaux de 9 plants de noyer royal, d'alisier torminal et de cormier dans les parcelles 27 & 28, une opération qui a toutes les chances d'être subventionnée ! ».

Forêt renouvelée

Enfin, la décision qui aura le plus d'impact sur l'avenir de la commune à long terme est la réorientation du plan de gestion de notre forêt. Composée en très grande majorité de chênes sessiles bicentenaires, celle-ci souffre de l'effet cumulé de quatre années consécutives de sécheresse et d'une invasion annuelle de chenilles processionnaires. Nous avons donc décidé de faire œuvre de pionniers pour sécuriser son avenir.

En partenariat avec l'ONF et son responsable de l'Unité du Thionvillois, Maxime Dagand, nous avons demandé à bénéficier

de subventions pour opérer un changement radical et passer d'une régénération naturelle à partir des glands après coupe rase à un repeuplement d'essences diversifiées. Maxime Dagand a confirmé nos craintes : « Les scénarios climatiques montrent qu'à échéance 2070 nous connaissons certainement de gros dépérissements dans le chêne sessile en Moselle ». Mais il a aussi annoncé de bonnes nouvelles : « Le plan de relance permet l'enrichissement de régénération naturelle d'espèces vulnérables aux changements climatiques, nous pourrions donc mettre en place une centaine de placeaux de 9 plants de noyer royal, d'alisier torminal et de cormier dans les parcelles 27 & 28, une opération qui a toutes les chances d'être subventionnée ! ».

Le succès n'est pas garanti, mais en tentant de prévenir le dépérissement forestier qui menace, nous épargnerons peut-être à nos enfants de s'échiner à le guérir...

PAROLE D'EXPERT

Jean-Marc DEBRYCKE administrateur de la L.P.O. Moselle

Le retour du printemps s'accompagne de celui, irritant (!), des chenilles processionnaires. Heureusement, ces bestioles ont de dangereux et gloutons prédateurs : les mésanges. Quelle part la Ligue de Protection des Oiseaux prend-elle à la lutte contre cette invasion ?

J.M.D. : Une part considérable. La L.P.O. intervient pour conseiller les communes et les équiper. Nous avons ainsi procédé à l'installation de plusieurs centaines de nichoirs dans la région. Et c'est efficace ! Il faut savoir qu'une nichée de mésanges consomme entre 500 et 600 chenilles par jour, il est donc indispensable de favoriser la croissance des mésanges.

Que pouvons-nous mettre en œuvre pour faire croître ces espèces et les fixer là où elles sont utiles ?

J.M.D. : Les mésanges recherchent leur nourriture au plus près de leur nid, il faut donc planter des nichoirs à proximité immédiate des chenilles tous les 30 m, entre 2 et 5 m de hauteur, et orienter le trou d'envol (32 mm) vers l'est ou le sud-est. Il est important aussi de nourrir les oiseaux pendant l'hiver autour des nichoirs pour que le maximum d'oiseaux reste dans la zone utile. Vous pouvez aussi tenter d'attirer les coucous, grands amateurs de chenilles adultes, et les chauves-souris, qui en dévorent les papillons...

RENATURATION ET JARDINAGE PARTAGÉ



CENTRE DE VACCINATION D'HETTANGE-GRANDE

14 000 injections depuis le 20 mars 2021.



Le centre de vaccination d'Hettange-Grande a vu le jour le 20 mars dernier. Il est né d'une volonté commune de la CCCE et de la municipalité d'Hettange-Grande de proposer une solution de proximité dans la lutte contre le covid-19.

Initialement prévu pour être un centre éphémère recevant un nombre limité de vaccins Moderna, le centre a peu à peu grandi puis a été reconnu comme centre régulier et permanent le 3 mai 2021.

Soucieux de proposer une réponse locale adaptée aux habitants du territoire, le centre a allongé et multiplié les créneaux d'ouverture afin de tenir compte des contraintes de l'emploi frontalier. Ainsi à la mi-juin,

la vaccination a été ouverte durant 4 dimanches, 7 samedis et ce jusqu'à 20 h parfois permettant ainsi d'effectuer plus de 14 000 injections. La vaccination, désormais autorisée pour toutes les personnes de plus de 18 ans sera proposée jusqu'au 30 juillet prochain, date de fermeture du centre. Il convient de souligner le fort investissement humain nécessaire pour assurer le bon fonctionnement du centre. Cela est dû à l'effort conjugué du personnel de santé mobilisé, du personnel municipal et communautaire, des élus et des volontaires de notre territoire qui sont venus aider et participer à cet effort citoyen et collectif.

Notre commune a activement participé à la réussite de cette campagne de vaccination en faisant le lien entre les Kanfenois et la CCCE.

Il faut également souligner l'implication de certains administrés qui se sont portés volontaires (infirmières ou personnel administratif).

QUELQUES DONNÉES CLÉS SUR LE CENTRE DE VACCINATION D'HETTANGE-GRANDE

| | |
|---|--|
| Ouverture | 20 mars 2021 |
| Vaccins injectés | Moderna puis Pfizer |
| Nombre d'injections au 10 juin | 14 291 <i>(dont 11 844 primo-injections et 2 447 secondes injections)</i> |
| Fermeture | 30 juillet 2021 |

L'ASK SE MET À L'ART POMPIER

L'ancien local des pompiers est en cours de rénovation.

Du nouveau du côté de l'ancienne caserne de pompiers qui change de vocation. Une bonne nouvelle pour les deux associations : l'Association Sportive Kanfen Handball et l'APE qui pourront désormais utiliser ces locaux dans le cadre d'une mise à disposition par la municipalité. La salle de réunion, d'une super-

ficie d'environ 60 m², située en face du Monument aux Morts, sera attribuée à l'ASK qui a d'ores et déjà engagé des travaux de rafraîchissement des peintures et les changements des radiateurs. Des travaux d'isolation seront également à prévoir. Cette salle servira essentiellement pour les diverses réunions

du club. En ce qui concerne le 2^e niveau, il servira de lieu de stockage pour les deux associations (bancs, tables, friteuses, frigos, vaisselle...) Les coupes gagnées au fil des années par les différentes équipes du club seront exposées dans la nouvelle salle de réunion.



PRÉAU DE L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

Après plusieurs années de gestation, le projet de construction d'un préau pour l'école élémentaire a franchi un pas de géant.

En effet, la question de son emplacement, après avoir longtemps suscité les débats, a été tranchée, et c'est à l'unanimité que le conseil municipal a validé la proposition des deux commissions « Affaires Scolaires » et « Travaux & Voiries » qui ont choisi d'implanter le nouveau préau à l'entrée de la porte principale. Cette proposition offre tous les avantages : c'est au sec et à l'abri du vent que les enseignantes pourront bientôt accueillir les élèves et que les parents pourront déposer leurs enfants et attendre leur sortie. En outre, l'espace aménagé est suffisamment vaste et aéré pour permettre une déambulation aisée, et sûre en ces temps de protocoles sanitaires stricts dont on peut imaginer qu'ils seront peut-être prolongés ou réactivés dans

les années à venir. Enfin, comme vous pouvez le voir sur la photo de la maquette ci-dessus, un muret d'enceinte assure la sécurité de tous les usagers.

Le conseil municipal a délibéré le 6 avril dernier et attribué le marché de maîtrise d'œuvre au cabinet ID Architecture de Yutz, le montant total du chantier étant estimé à environ 60 000 € TTC. Le permis de construire a été déposé et il reste à lancer le dossier de consultation des entreprises pour ces travaux. On peut estimer que les scellements pourraient être posés pour la rentrée et le préau bâti pendant les vacances scolaires de la Toussaint.

8 MAI 2021

Cette année encore, crise sanitaire oblige, la journée pour le 76^e anniversaire de la Victoire a été célébrée en petit comité. C'est donc en présence du maire, de ses adjoints et de quelques conseillers que la traditionnelle gerbe de fleurs a été déposée aux pieds du Monument aux Morts. Une lettre de Geneviève Darrieussecq, ministre déléguée des armées, envoyée dans toutes les mairies a été lue par Alain Nowak, conseiller délégué, en hommage à nos morts. La Marseillaise a conclu cette cérémonie.



Photo R. Di Bartoloméo



JACQUES MANGIN : EXPLORATEUR DU PASSÉ KANFENOIS

Lorsque Jacques Mangin épouse Chantal il y a 52 ans, il ne le sait peut-être pas encore mais il lie son destin à celui de Kanfen. En effet, son épouse, qui fut secrétaire de mairie durant 33 ans dans notre commune est kanfenoise de naissance et le couple s'y installe. Il déroule toute sa carrière dans la sidérurgie, d'abord au sein de la Solac puis chez Arcelor, où il est agent de maîtrise.

C'est aussi un peu grâce à son épouse qu'il va faire ses débuts de journaliste amateur. En effet, le Républicain Lorrain propose à Chantal d'être sa correspondante locale mais elle décline. C'est finalement Jacques qui va assurer cette fonction et durant une dizaine d'années va écrire sur Kanfen et les événements locaux, accompagnant parfois les professionnels, se rendant dans les archives

de Thionville, Metz et Luxembourg. De cette période passionnante et sans doute fondatrice, il garde des souvenirs enthousiastes : « c'est un peu comme assister à la naissance d'un événement » dit-il, l'œil brillant. Ainsi il « couvre » les fêtes de la quetsche de début septembre ou les fêtes de la porchetta du 15 août pour financer la restauration de l'église paroissiale. En outre, avec son ami d'enfance, Roland Di Bartolomeo, il écrit les pages « patrimoine » des bulletins municipaux pendant de nombreuses années, Roland étant tout aussi passionné par l'histoire.

La retraite qu'il prend il y a dix-huit ans lui laisse du temps libre et animé de la même curiosité, il se plonge dans les archives, collecte des documents et des photos pour mener un colossal travail sur la généalogie de Kanfen (qui jusque 1806 constituait avec Volmerange la même paroisse) : c'est ainsi qu'en 2006 paraît un énorme volume de plus de 450 pages, rédigé par Jacques Mangin et Johan Delorme, retraçant la vie des familles de notre village entre 1680 et 1907. On imagine la patience qu'il a fallu pour lire tous ces extraits d'état civil et les mettre ainsi en forme ! Et une mise à jour est assurée régulièrement.

Notre explorateur du passé local ne s'arrête pas en si bon chemin puisque deux autres plaquettes publiées en 2014 et en 2015, fort documentées et passionnantes, richement illustrées par des photographies d'époque, s'intéressent aux deux guerres mondiales. Le récit émouvant des vies fauchées ou marquées à jamais de nos jeunes concitoyens évoque 14-18, tandis qu'on découvre dans la seconde des témoignages ou des anecdotes reflétant les difficultés de la vie quotidienne durant la période 39-45.

Et voilà qu'en 2021 est paru un nouvel opus, cette fois sur un fait et un lieu

RÈGLES DE VIE EN SOCIÉTÉ

Plusieurs constatations d'infractions ces derniers mois nous amènent à rappeler à nos concitoyens que la vie en société impose des règles pour le bien-être de chacun.

L'arrêté municipal n°15-2016 stipule que les activités sonores sont autorisées du lundi au samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h. Tout non-respect peut conduire à une amende de 3^e classe (68€).

Dans un tout autre domaine, il est demandé aux propriétaires de chiens de ramasser leurs déjections sur les voies et les espaces publics. Les enfants et leurs parents vous en remercient. L'infraction est passible d'une contravention de 1^{re} classe (35 €).

très précis : le Hetschenberg (la côte qui surplombe Kanfen) et les combats qui eurent lieu les 12 et 13 mai 1940, causant la mort d'une centaine de soldats allemands et français, au cours d'offensives et contre-offensives meurtrières pour conquérir ce point d'observation convoité.

Preuve que la soif de savoir et de chercher de Jacques Mangin n'est pas près de se tarir, que notre terroir est riche en découvertes et que notre population a connu des destins ballotés par l'histoire. (Il paraît qu'un ouvrage sur le chemin de fer serait en préparation, mais chut...)



Les publications de Jacques Mangin

KANFEN INFOS

Directeur de la publication
Denis Baur

Rédaction
J.C. Varnier - L. Bastien - M. Baur
I. Nowak - A. Nowak - Céline Baudon

Conception graphique
Commission de la communication

Photos
S. Citerne (sauf mention particulière)

Impression
Imprimerie L'Huilier • Florange
Imprimé en 700 exemplaires

Mairie de Kanfen
4 rue de la Mairie - 57330 KANFEN
Tél. : 03 82 50 61 10
mairie-kanfen@orange.fr • www.kanfen.fr